



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 14 septembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 8 septembre 2023

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 25

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 13

### **Membres présents :**

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Guillaume RUET	
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
	Madame Ludmila MONTEIRO	

### **Membres absents :**

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
Madame Monique BAYARD	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Madame Océane GODARD pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Gérard HERRMANN
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**  
**CNER – Forum DEV&CO 23 - Demande de subvention**

Dijon Métropole assure son rôle de chef de file en matière de développement économique et est devenue un territoire attractif qui poursuit le développement de son offre de services pour répondre au mieux aux attentes des investisseurs et des talents attirés, notamment à travers son agence d'attractivité, Dijon Bourgogne Invest, créée en 2022.

Le CNER, fédération française des agences d'attractivité, de développement et d'innovation organise chaque année un évènement majeur, le forum DEV&CO. Il s'est prononcé en faveur de l'organisation de l'édition 2023 (les 15 et 16 novembre) sur le territoire de Dijon métropole.

Ce forum constitue le plus grand rassemblement français de professionnels du développement économique en réunissant près de 400 acteurs (agences de développement et d'attractivité, services économiques de collectivités, technopoles...).

A travers cet évènement, le CNER souhaite apporter aux décideurs politiques et économiques, le recul et les analyses nécessaires à leur action. Il s'attache à créer les conditions d'une confrontation d'idées avec la participation de personnalités qui s'exprimeront lors de tables rondes, d'ateliers, mais aussi de présentations "express" de bonnes pratiques. Parallèlement à ces interventions, se tiendra le salon du développement des territoires (DEV Expo) qui valorise les entreprises et les collectivités de la Région concernée et plus spécifiquement la collectivité hôte. Chaque année, cette manifestation est largement suivie par la presse généraliste, ainsi que la presse spécialisée, au niveau local et national.

Les retombées pour le territoire hôte et son image sont donc importantes.

Le CNER propose la mise en place d'un véritable partenariat avec Dijon métropole pour co-organiser ce rendez-vous et ainsi valoriser les enjeux, ambitions et réussites du territoire. Les modalités de ce partenariat sont précisées dans la convention annexée.

Pour ces motifs, il est proposé d'accorder au CNER une participation financière à hauteur de 30 000 euros pour l'organisation du forum DEV&CO 2023 à l'instar de la contribution du même montant versée par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

**Le Bureau,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention de 30 000 euros au CNER pour l'organisation du forum DEV&CO 2023;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat et toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2023.

SCRUTIN      POUR : 38                              ABSTENTION : 0  
                  CONTRE : 0                              NE SE PRONONCE PAS : 2  
                  DONT 13 PROCURATION(S)

Le secrétaire,  
Monsieur HOAREAU

Le Président,  
Monsieur REBSAMEN

